

Retombées Presse CP E&A - création Cinésanté - 15 mars 2016

18 mars 2016

comparateur-compte-epargne.lesdossiers.com

Livrets d'Épargne : comparez tous les livrets du marché

Les Dossiers .COM Assurance Banque Crédit Placement Prévoyance

LIVRET D'ÉPARGNE

ACCUEIL COMPARATEUR ANALYSE 2016 FICHES PRATIQUES COMMANDEZ LE GUIDE

Nom de contrat ou de société

News du 18 mars 2016

LANCEMENT SANTÉ COLLECTIVE CHEZ E&A

[Revenir à l'accueil](#) [← Voir toutes les news livret d'épargne](#)

E&A de Groupe Rouge lance "Cinésanté", un contrat de complémentaire santé dédiée aux exploitants de cinémas. L'offre comprend trois niveaux de garanties

Les autres news de livret d'épargne du 18 mars 2016

Analyse 2016

- Palmarès
- Méthodologie

Fiches Pratiques

- Fonctionnement du livret
- Taux interet
- Fiscalité livret épargne
- Choisir le meilleur placement

Commandez le guide

Annonces

Exemples de livret d'épargne

- FORTUNEO

25 mars 2016



projecteur.

[LIRE LA SUITE](#)

Responsabilité civile professionnelle
Garantie décennale
Multirisque
Pertes d'exploitation
Bris de machine
Flotte automobile
Marchandises transportées
Retraite collective
Multirisque informatique
Flotte motorcycle
Crédit professionnelle
Protection juridique
Responsabilité mandataire social



Une couverture santé pour les exploitants de cinémas

Publié le 25 mars 2016

Le septième art possède sa mutuelle santé collective. Ou plutôt **les exploitants des nombreuses salles de cinéma** disséminées aux quatre coins de l'Hexagone. Une offre de couverture santé est effectivement proposée par le courtier **E&A**. Présentation.

[LIRE LA SUITE](#)

[Accueil](#) / [Actualité de l'assurance professionnelle](#) / [santé collective](#) / [Une couverture santé pour les exploitants de cinémas](#)

Actualité de l'assurance : **mutuelle santé collective**

Une couverture santé pour les exploitants de cinémas

Publié le 25 mars 2016 | Rédigé par David Quadrado



Le septième art possède [sa mutuelle santé collective](#). Ou plutôt **les exploitants des nombreuses salles de cinéma** disséminées aux quatre coins de l'Hexagone. Une offre de couverture santé est effectivement proposée par le courtier **E&A**. Présentation.

Une obligation posée par la loi ANI

En vertu de la « loi ANI » du 11 janvier 2013 qui s'est traduite par [la généralisation de la complémentaire santé](#) en vigueur depuis le 1er janvier dernier, les entreprises privées sont tenues de

proposer un contrat santé à leurs salariés.

Les exploitants de salles de cinéma n'échappent pas à cette obligation. Heureusement, E&A propose son contrat d'assurance santé collective.

« Cinésanté » : 3 niveaux de garanties

Courtier spécialiste de l'assurance de l'exploitation cinématographique, E&A a négocié un contrat « frais de santé complémentaire » adapté aux caractéristiques de ce secteur d'activité particulier.

Cette formule de mutuelle d'entreprise baptisée « **Cinésanté** » comporte 3 niveaux de garanties qui satisfont à la notion de « contrat responsable » et permettent à l'exploitant de bénéficier de déductions fiscales.

Retombées Presse CP - Création Groupe Rouge Antilles - 31 mars 2016

1^{er} avril 2016

The screenshot shows a web browser window with the URL tribune-assurance.fr. The page title is "Groupe Rouge Antilles voit le jour - Dépêches". A cookie consent banner is visible at the top, with "OK" and "En savoir plus" buttons. The main header features the logo "La Tribune de l'assurance" and a search bar. A navigation menu includes: Accueil, Marketing, Juridique, Stratégie, Assurance dommages, Assurance de personnes, Grands risques, Distribution, and Ressources Humaines. The breadcrumb trail reads: Accueil > Dépêches > Stratégie > Groupe Rouge Antilles voit le jour. A promotional banner for "HUB.T! Day insurance" is displayed, with the text "PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR VOUS INSCRIRE!". Below this, the "DÉPÊCHES" section is titled "STRATÉGIE - 01/04/2016" and features the article "Groupe Rouge Antilles voit le jour". Logos for AFZA and another organization are visible in the bottom right corner.